

SIGNATURE ET CACHET DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	BORDEREAU D'ENVOI DES CANDIDATURES AUX : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2021-2022	DATE D'ENVOI À LA DEEP :
--	---	--------------------------

NOM(S)	PRÉNOM(S)	GRADE(S)	DISCIPLINE(S)
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			

RAPPEL : chaque dossier complet doit comprendre : une annexe (**1 ou 2**) correspondant à chaque grade + la lettre de motivation + un descriptif de la formation envisagée.

Chaque établissement renverra une annexe 3 sur laquelle seront inscrits les noms des candidats.

TOUT DOSSIER HORS DÉLAIS ET/OU INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET SERA RENVOYÉ

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 15 mars 2021, cachet de La Poste faisant foi

✕-----

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2021-2022

Établissement :

La DEEP accuse réception des candidatures suivantes :

Observations :

**RECTORAT DE LYON
CACHET ET DATE DE RÉCEPTION PAR LA DEEP (Actes Collectifs)**

DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Année scolaire 2021-2022

DEEP

Nom d'usage :	Nom patronymique :
Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Corps/grade :	Échelon:
Discipline :	
Établissement d'exercice :	

Ancienneté de services (service national et disponibilité exclus) en qualité de maître délégué auxiliaire à temps plein :

Congé de formation professionnelle demandé pour :

Reconversion/changement de discipline :

Perfectionnement de la pratique professionnelle :

Préparer le concours de :

Concours interne et/ou Concours externe

Autre (à préciser) :

- **Date de début :** 1er septembre 2021 ou 1er octobre 2021
- **Organisme et lieu de formation :**
- **Durée demandée :**

Nombre de demandes antérieures non satisfaites :

Préciser les années :

Avez-vous déjà bénéficié au cours de votre carrière d'un congé de formation professionnelle y compris dans un autre corps ? Oui Non

Préciser les années :

Motivation de la demande : joindre obligatoirement une lettre de motivation.

Avis et visa du chef d'établissement :

À
Signature , le

Dossier à transmettre à FORMIRIS Rhône-Alpes Auvergne

*La formation envisagée est à la charge de l'enseignant. Pour obtenir une prise en charge éventuelle, l'enseignant doit en faire la demande, sous couvert de son chef d'établissement, à **FORMIRIS Rhône-Alpes Auvergne** : 10, place des Archives - 69002 LYON.*

Cette demande doit comporter :

- *une lettre de motivation expliquant le projet personnel et/ou professionnel avec l'avis du chef d'établissement,*
- *un descriptif de la formation envisagée (objectifs, durée, coût pédagogique) et les coordonnées de l'organisme de formation,*
- *une copie de la fiche de candidature déposée auprès du rectorat.*

Pour les projets de reconversion, un entretien avec les services de FORMIRIS est recommandé.

ENGAGEMENT

Je m'engage, dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, à rester au service de l'État, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

En cas de reprise des fonctions à temps partiel, cette durée est comptabilisée comme telle pour la durée de l'engagement de servir.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation s'est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note de service n° 89-103 du 28 avril 1989 (BOEN n° 20 du 18 mai 1989) concernant :

- les obligations incombant aux professeurs placés en congé de formation
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire
- l'obligation de paiement des retenues pour pension.

RAPPEL

Le versement de l'indemnité est subordonné à la production d'une attestation mensuelle d'assiduité à la formation suivie.

À _____, le _____

Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE
 Année scolaire 2021-2022

DEEP

Nom d'usage :	Nom patronymique :
Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Corps/grade :	Échelon:
Discipline :	
Établissement d'exercice :	

Ancienneté de services titulaires au 01/09/2021 (service national et disponibilité exclus) :

Congé de formation professionnelle demandé pour :

Reconversion/changement de discipline :
 Perfectionnement de la pratique professionnelle :
 Préparer le concours de :
Concours interne et/ou Concours externe
 Autre (à préciser) :

- **Date de début :** 1er septembre 2021 ou 1er octobre 2021
- **Organisme et lieu de formation :**
- **Durée demandée :**

Nombre de demandes antérieures non satisfaites :

Préciser les années :

Avez-vous déjà bénéficié au cours de votre carrière d'un congé de formation professionnelle y compris dans un autre corps ? Oui Non

Préciser les années :

Motivation de la demande : joindre obligatoirement une lettre de motivation.

Avis et visa du chef d'établissement :

À _____ , le
 Signature

Dossier à transmettre à FORMIRIS Rhône-Alpes Auvergne

*La formation envisagée est à la charge de l'enseignant. Pour obtenir une prise en charge éventuelle, l'enseignant doit en faire la demande, sous couvert de son chef d'établissement, à **FORMIRIS Rhône-Alpes Auvergne** : 10, place des Archives - 69002 LYON.*

Cette demande doit comporter :

- *une lettre de motivation expliquant le projet personnel et/ou professionnel avec l'avis du chef d'établissement,*
- *un descriptif de la formation envisagée (objectifs, durée, coût pédagogique) et les coordonnées de l'organisme de formation,*
- *une copie de la fiche de candidature déposée auprès du rectorat.*

Pour les projets de reconversion, un entretien avec les services de FORMIRIS est recommandé.

ENGAGEMENT

Je m'engage, dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, à rester au service de l'État, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité mensuelle ou forfaitaire m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement.

En cas de reprise des fonctions à temps partiel, cette durée est comptabilisée comme telle pour la durée de l'engagement de servir.

Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation s'est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions de la note de service n° 89-103 du 28 avril 1989 (BOEN n° 20 du 18 mai 1989) concernant :

- les obligations incombant aux professeurs placés en congé de formation
- la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle forfaitaire
- l'obligation de paiement des retenues pour pension.

RAPPEL

Le versement de l'indemnité est subordonné à la production d'une attestation mensuelle d'assiduité à la formation suivie.

À _____, le _____

Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

SIGNATURE ET CACHET DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT	BORDEREAU D'ENVOI DES CANDIDATURES RELATIF AUX: REQUÊTES EN RÉVISION DE NOTE ADMINISTRATIVE 2020-2021	DATE D'ENVOI À LA DEEP :
--	--	--------------------------

NOM(S)	PRÉNOM(S)	GRADE(S)	DISCIPLINE(S)
▶ ▶ ▶ ▶ ▶			

RAPPEL : chaque dossier complet doit comprendre : l'annexe 1 + la copie de la notice de notation.

Chaque établissement renverra une annexe 2 sur laquelle seront inscrits les noms des candidats.

TOUT DOSSIER HORS DÉLAIS ET/OU INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET SERA RENVOYÉ

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 19 mars 2021, cachet de La Poste faisant foi

✕-----
ACCUSÉ DE RÉCEPTION : REQUETE EN RÉVISION NOTE ADMINISTRATIVE 2020-2021

Établissement :

La DEEP accuse réception des dossiers suivants :

Observations :

**RECTORAT DE LYON
CACHET ET DATE DE RÉCEPTION PAR LA DEEP (bureau des Actes Collectifs)**

REQUÊTE EN RÉVISION DE NOTE ADMINISTRATIVE

ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

NOM :

PRÉNOM :

GRADE :

ÉCHELON :

DISCIPLINE :

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION :

.....

NOTE RECTORALE :

(Joindre une copie de la notice de notation)

/! Attention, ne sont pas concernées :

- les augmentations supérieures au maximum autorisé sans rapport circonstancié du chef d'établissement et rectifiées par nos services
- les propositions de notes en dehors des grilles de référence sans rapport circonstancié du chef d'établissement et rectifiées par nos services

Rappel : date limite des demandes de requêtes en révision : **le vendredi 19 mars 2021** (inclus) cachet de La Poste faisant foi.

